

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 18 décembre 2019 à 19h00, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
M. Éric Friolet, conseiller district #1
M. Yves Rossignol, conseiller district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18H30, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. RÉOLUTIONS

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

**2.2 DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES
MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les élus déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

**2.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER - FIN DE LA PÉRIODE
DE PROBATION**

6368-2019

Considérant que la période de probation du directeur général et secrétaire-trésorier a pris fin le 3 décembre 2019;

Considérant que le Conseil municipal est satisfait du travail et de la direction donnée à l'administration par le directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De reconnaître la permanence de M. Sylvain Privé à titre de directeur général et secrétaire-trésorier à compter du 3 décembre 2019.

Que certaines clauses de son contrat initial pourront être revues lors de l'établissement de la Politique de gestion des cadres à l'hiver 2020.

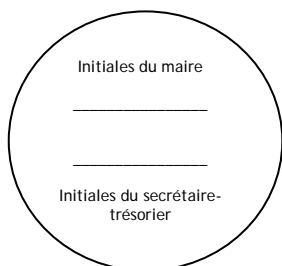
**2.4 CIRCUIT DE VITESSE MOTORISÉ CVM - APPUI POUR LA TENUE DE
L'ÉVÈNEMENT SUR LE LAC-VERT**

6369-2019

Considérant que l'organisme à but non lucratif, Circuit de vitesse motorisé du Saguenay Lac-Saint-Jean (CVM) assume l'organisation de l'activité du 25 janvier 2020 incluant la couverture d'assurance responsabilité et civile;

Considérant que l'organisme (CVM) demande la gratuité du pavillon d'accueil du Camping et le déneigement du stationnement;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;



D'autoriser la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, le protocole d'entente avec le Circuit de vitesse motorisé du Saguenay Lac-Saint-Jean pour la tenue de l'évènement sur le Lac-Vert, le samedi 25 janvier 2020.

De fournir gratuitement le chalet du camping et le déneigement du stationnement pour l'évènement.

2.5 MODERNISATION DU SYSTÈME D'EAU POTABLE - PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4

6370-2019

Considérant la facture #2549 de l'entreprise de DC Com Électricité Contrôle qui est approuvée par le représentant de la Municipalité;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les travaux effectués pour la conception et la fabrication d'un système de traitement par hypochlorite de sodium pour l'eau potable et d'autoriser le paiement du décompte progressif #4 au montant de 15 957 \$ à DC Com Électricité Contrôle moins la retenue de 5 % (797,85 \$) soit un paiement de 17 429,24 \$ taxes incluses. Ce paiement sera défrayé à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

2.6 RÉFECTION DE VOIRIE 2019 POUR TROIS SECTEURS - LIBÉRATION DE LA RETENUE PROVISOIRE

6371-2019

Considérant que les travaux ont été effectués à la satisfaction de l'ingénieur du département des services techniques et ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et responsable de la surveillance du chantier;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter de libérer la retenue provisoire de 5 % représentant un montant de 15 030,71 \$ taxes incluses à l'entrepreneur Les Excavations G. Larouche inc. tel que recommandé par les services techniques et ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

2.7 ASSOCIATIONS DE VILLÉGIATURE - PROGRAMME DE COMPENSATIONS FINANCIÈRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS POUR 2020

6372-2019

Considérant l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales;

Considérant que la Municipalité dispose d'un budget de 89 625 \$ à être versé aux domaines de villégiature reconnus par la Municipalité pour l'année 2020;

Considérant le nouveau programme de compensations financières présenté à l'ensemble des associations de villégiature;

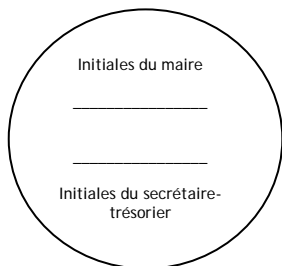
Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De reconduire le Programme de compensations financières pour l'entretien des chemins privés dans sa version modifiée, et ce, pour l'année 2020 avec un montant maximal de 89 625 \$.

D'autoriser le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente à cet effet.

2.8 CLUB DE MOTONEIGISTES LAC-SAINT-JEAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS

Ce point est reporté à une séance ultérieure.



6373-2019

2.9 POPOTE ROULANTE DES CINQ CANTONS - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2020

Considérant les besoins existants au sein de la population d'Hébertville;

Considérant que la Popote roulante des Cinq Cantons contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes seules ou en situation précaire;

Considérant la demande d'aide financière formulée par l'organisme;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder une aide financière de 2 500 \$ à la Popote roulante des Cinq Cantons pour le maintien de ce service dans le secteur pour l'année 2020.

6374-2019

2.10 CERCLE DES ANNÉES D'OR - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Considérant la demande formulée par l'organisme pour la gratuité de la salle Multifonctionnelle et une aide financière pour le vin d'honneur lors de la fête de la « Reconnaissance à nos aînés » qui s'est tenue le dimanche 1^{er} décembre 2019

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer la gratuité de la salle et de participer financièrement au vin d'honneur pour un montant de 100 \$.

6375-2019

2.11 MISE À NIVEAU DES REMONTÉES MÉCANIQUES - AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES

Considérant l'aide financière octroyée de 401 026 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV;

Considérant le règlement d'emprunt 475-2016 pour des travaux de réfection des infrastructures du Mont Lac-Vert;

Considérant le rapport d'analyse préparé par la firme DWB Consultants pour l'évaluation des coûts des travaux requis sur les remontées mécaniques;

Considérant l'année d'implantation de la remontée #1, soit en 1985 et pour la remontée #2, soit en 1990;

Considérant qu'aucun travaux majeurs ne furent consacrés à ces infrastructures;

Considérant les exigences de la norme Z-98 de la Régie du bâtiment du Québec en matière de vérification des remontées mécaniques;

Considérant la recommandation du conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à procéder aux appels d'offres pour des travaux de réfection de certaines composantes mécaniques, hydrauliques et électriques sur les deux remontées mécaniques. Les coûts de ces travaux seront défrayés à même le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV et le fonds du règlement 475-2016.

6376-2019

2.12 TRAVAUX RELATIFS À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR LA RÉDUCTION DE REJETS DE PHOSPHORE - LIBÉRATION DE LA RETENUE PROVISOIRE



Considérant le contrat octroyé à l'entreprise Construction Bon-Air pour des travaux relatifs à la fourniture et l'installation d'équipements pour la réduction de rejets de phosphore;

Considérant la recommandation de l'ingénieur de Norda Stelo et responsable de la surveillance du chantier;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter de libérer la retenue provisoire de 5 % représentant un montant de 14 609,07 \$ taxes incluses à l'entrepreneur Construction Bon-Air tel que recommandé par Norda Stelo.

6377-2019

2.13 TURBOCRISTAL - RÈGLEMENT SUITE AUX PROCÉDURES LÉGALES

Considérant la résolution # 3765-2013 qui autorisait le procureur de la municipalité d'Hébertville de mettre en demeure l'entreprise Turbocrystal;

Considérant la résolution # 4373-2015 qui mandatait la direction générale pour produire avec le procureur une contre-proposition;

Considérant la comparution en Cour supérieure prévue les 12 et 13 décembre 2019;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité d'Hébertville le règlement de quittance intervenu avec Turborcristal.

D'affecter le montant du règlement pour des réparations futures et requises au système d'enneigement.

6378-2019

2.14 ACHAT DE MATÉRIEL LUMINEUX - LEBLANC ILLUMINATIONS CANADA

Considérant que la Municipalité désire faire l'achat de matériel illuminé pour les divers parcs et aménagements municipaux;

Considérant la soumission #4487 au montant de 6 345,17 \$ plus taxes de Leblanc Illuminations-Canada pour du matériel lumineux;

Considérant les disponibilités financières pour procéder à cet achat;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de Leblanc Illuminations-Canada et de procéder à l'achat de matériel lumineux pour un montant de 6 345,17 \$ plus taxes.

6379-2019

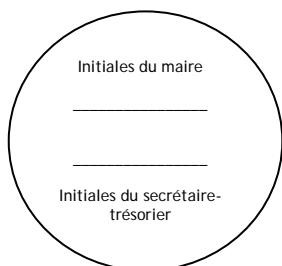
2.15 ANNÉE FINANCIÈRE 2019 - AFFECTATION DE DÉPENSES À MÊME LE SURPLUS NON AFFECTÉ

Considérant qu'au cours de l'année 2019, certains travaux et achats ont été réalisés et que les sommes requises n'étaient pas prévues au budget régulier de la Municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de préciser l'appropriation des sommes dépensées;

QUE les sommes suivantes dépensées au cours de l'année 2019 soient appropriées à même le surplus non affecté :

- Travaux TECQ 2014-2018 : 41 046 \$
- Honoraires professionnels pour l'élaboration d'un concept préliminaire Rigolade 2.0 : 7 244 \$
- Achat regroupé pour un appareil de détection de fuites : 5 517 \$
- Mandat pour le déploiement des compteurs d'eau : 1 750 \$
- Travaux zone de tornade - rapport et recommandations Environnement



CA : 13 438 \$

Le tout totalisant 68 995 \$.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Demande de précisions sur la façon de faire pour le processus d'appel d'offres pour les remontées mécaniques;
- Demande d'informations s'il y a des changements à la hausse au niveau des évaluations municipales;
- Demande de précisions sur le Plan triennal d'immobilisations;
- Demande de précisions sur le nouveau programme de compensation financière pour les chemins privés;
- Demande de précisions sur le taux de taxe des égouts.

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19H24.

MAIRE

SYLVAIN PRIVÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER